

Le nexus climat-biodiversité-sécurité alimentaire en débat à Bonn

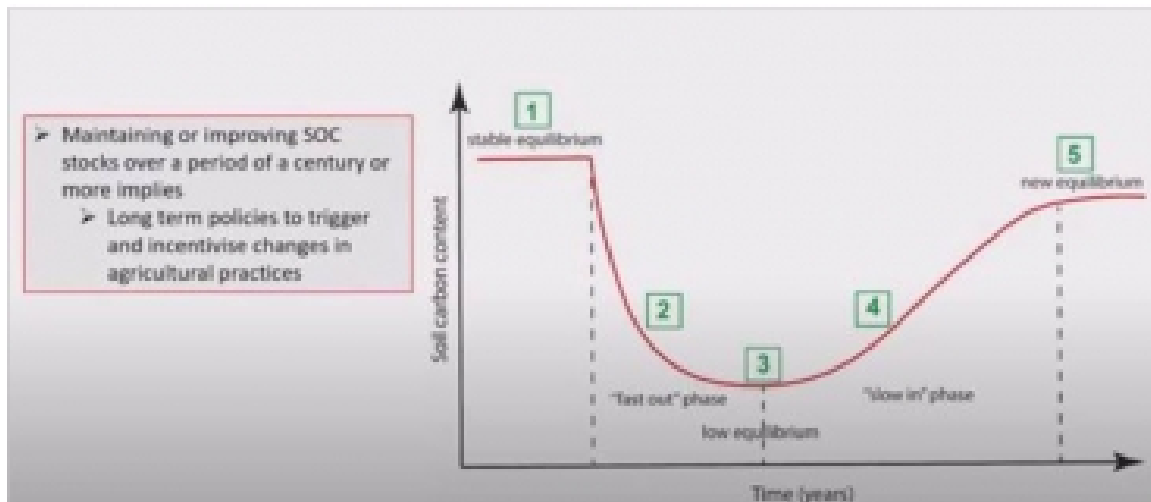
12 juillet 2022



Lors de la 56e réunion des organes subsidiaires de la Convention climat, qui a eu lieu à Bonn en juin 2022, une session a été consacrée aux contributions de l'agriculture à la neutralité carbone, au maintien de la biodiversité et à la sécurité alimentaire. L'intervention inaugurale a porté sur la mise en œuvre d'une agriculture climato-intelligente en Inde, reposant sur une gestion intégrée de l'eau, du conseil agricole pour l'implantation de cultures adaptées aux types de sols et l'aide à la gestion des risques météorologiques. Dans ce cadre, une expérimentation-formation conduite par une ONG auprès de 300 paysans de l'État du Gujarat a été présentée. Elle leur a d'abord proposé des semences génétiquement modifiées pour rendre les cultures de ricin, de coton et d'oignon plus résistantes aux stress (températures élevées, manque d'eau). Cela a conduit à une augmentation du revenu brut des agriculteurs de 9,4 %. De plus, les services rendus par des micro-organismes leur ont été montrés, notamment comme biofongicides (*trichoderma*). Enfin, les agriculteurs ont testé un fertilisant naturel (fumier) qui a permis de diminuer de 15 à 20 % les coûts de production.

Lors de la même session, trois *policy briefs* ont été présentés. Le [premier](#), écrit par J.-L. Chotte (INRAE) et ses collègues, rappelle que le stockage du carbone offre de multiples avantages : atténuation du changement climatique mais aussi contribution à une meilleure santé des sols et, par voie de conséquence, à la sécurité alimentaire. Mais il a des limites puisqu'il ne peut dépasser un certain plafond et reste contingent (figure ci-dessous).

Variabilité dans le temps du stockage du carbone dans les sols



Source :

United Nations – Climate Change

Le deuxième [policy brief](#) de C. Aubertin (IRD) et C. Weill (INRAE) invite à dépasser l'opposition entre *land sparing* et *land sharing*. Si les rendements ont atteint leur niveau maximal dans les pays très développés, favorisant plutôt le *land sharing*, dans d'autres zones une productivité des terres renforcée peut être souhaitée. Pour éclairer ces choix, les auteures en appellent à des évaluations renforcées de leurs impacts sur la biodiversité non agricole, les régimes alimentaires, la santé ou le nombre d'emplois créés. Enfin, le [troisième texte](#), co-écrit par M. Hrabanski (Cirad), rend compte des conditions qui facilitent la mise en place de politiques publiques favorables à une transition climatique au Nord comme au Sud.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : [United Nations – Climate Change](#)